



Formulaire d'engagement au protocole « Kit Introduction »

 Je soussigné(e) _____ (n° exploitation : _____),

Nom de l'exploitation : _____

Adresse e-mail : _____

souhaite entrer dans la démarche « kit introduction ».

 Je souhaite que les analyses suivantes soient effectuées systématiquement lors des contrôles d'achat réalisés dans mon exploitation :

- ✓ Besnoitiose - si bovin âgé de plus de 6 mois (sérologie)
- ✓ Néosporose - si bovin âgé de plus de 6 mois (sérologie)
- ✓ Paratuberculose - si bovin âgé de plus de 24 mois (sérologie)

J'accepte que les résultats des analyses réalisées dans ce cadre soient transmis par les laboratoires (LDAV et LIDAL) au GDS des Savoie.

Je m'engage à régler au laboratoire les frais d'analyses, sachant que, dans le cadre de ce protocole, **le GDS des Savoie prend en charge 50% du montant HT des analyses des maladies ci-dessus**. (Les méthodes d'analyses et les tarifs des laboratoires peuvent être amenés à changer : cela ne remettra pas en question votre engagement).

Nouvel installé : si vous bénéficiez du chéquier « nouvel installé », la prise en charge des analyses du Kit Intro est totale pour 1 an. Plus de renseignements au 04 79 70 78 24 ou www.gdsdessaioie.fr

Si je le souhaite, je peux résilier mon adhésion à cette démarche en le signalant au GDS des Savoie **par écrit** (courrier, mail).

J'ai bien noté que, pour bénéficier de ce protocole, je dois être à jour de mes cotisations au GDS des Savoie.

 Fait à _____, le _____

 Signature

Il existe également des contrôles obligatoires à l'introduction (IBR, BVD...), n'hésitez pas à vous rapprocher de votre GDS pour en connaître les modalités, ou directement sur le site internet www.gdsdessaioie.fr.

Rappel des bonnes pratiques :

1. Dans la mesure du possible, favorisez la prise de sang directement chez le vendeur afin d'éviter d'introduire un bovin positif sur votre exploitation.
Si ce n'est pas possible, les bovins achetés doivent être isolés en attendant les résultats des analyses réalisées dans le cadre de l'introduction.
2. Avant d'acheter un bovin, signez un billet de garantie conventionnelle avec le vendeur. Le document est disponible sur le site www.gdsdessaioie.fr/formulaires ou sur demande au GDS.

Formulaire à compléter et à renvoyer à :

GDS des Savoie – 40 rue du Terraillet – 73 190 ST BALDOPH
ou contact@gdsdessaioie.fr